

# LE PÔLE NATIONAL DES CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

## BILAN ET PERSPECTIVES

**VENDREDI 24 MARS 2023**

Université Paris Nanterre - Amphi E3, bâtiment Ramnoux



© Ministère de la Culture, La Justice trônant entre la Défense et l'Accusation

## ACCUEIL

### 9H00 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

**Aurore Chaigneau**, doyenne de l'université Paris Nanterre

### 9H15 : PRÉSENTATION DU COLLOQUE

**Audrey Darsonville**, professeure à l'université Paris Nanterre

**Patrick Mistretta**, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

### LE PCSNE, UN AN APRÈS SA CRÉATION

**Benjamin Deparis**, président du tribunal judiciaire de Nanterre

**Pascal Prache**, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Nanterre

## LE PÔLE CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS, UNE ATTENTE

### 9H30 : LA GENÈSE DU PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE "COLD CASE"

**Modérateur** : **Audrey Darsonville**, professeure à l'université Paris Nanterre

**Jean-Michel Hayat**, ancien premier président de la Cour d'appel de Paris

**Jacques Dallest**, ancien procureur général près la Cour d'appel de Grenoble

**Philippe Guichard**, commissaire divisionnaire, adjoint au sous-directeur de la lutte contre la criminalité organisée

**Hervé Pétry**, colonel, commandant en second du Service Central du Renseignement Criminel de la Gendarmerie nationale

**M<sup>e</sup> Didier Seban**, avocat au barreau de Paris

#### Focus sur les textes fondateurs du pôle

**Meryem Bekkaoui**, étudiante en master 2 de droit pénal et politiques criminelles à l'université Paris Nanterre

### 11H15 : TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

### 11H45 : LE TEMPS DANS LES CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS

**Modérateur** : **Romane Begue**, doctorante à l'université Paris Nanterre

#### Focus sur la prescription

**Benoît Durand**, **Nicolas Galaitsis**, **André Luciani**, étudiants en master 2 de droit pénal fondamental à l'université Jean Moulin Lyon 3

#### Impact sur les victimes

**M<sup>e</sup> Corinne Herrmann**, avocate au barreau de Paris

### 12H45 : TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

## DÉJEUNER LIBRE

## LE PÔLE CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS, UNE AMBITION

### 14H00 : LE PÔLE, UNE AMBITION

**Jean-François Beynel**, premier président de la Cour d'appel de Versailles

**Marc Cimamonti**, procureur général près la Cour d'appel de Versailles

### 14H40 : LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE

**Modérateur** : **Patrick Mistretta**, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

**Sabine Kheris**, première vice-présidente chargée de l'instruction, coordinatrice du pôle crimes sériels ou non élucidés

**Caroline Gontran**, procureure de la République adjointe, au pôle crimes sériels ou non élucidés

### Focus sur le champ de compétence du pôle

**Marie Schroeder**, étudiante en master 2 de droit pénal et politiques criminelles à l'université Paris Nanterre

### 15H15 : TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

### 15H30 : DOSSIERS ANCIENS, ENQUÊTES MODERNES

**Modérateur** : **Hugues Julie**, vice-procureur au pôle crimes sériels ou non élucidés

**Marie-Laure Brunel-Dupin**, lieutenant-colonel, chef de la Division des Affaires Non Elucidées (DIANE), pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale

**Franck Dannerolle**, commissaire divisionnaire, chef de l'Office Central pour la Répression des Violences aux Personnes

**Christian Doutremepuich**, président du laboratoire d'hématologie médico-légale de Bordeaux

### 16H30 : *COLD CASES AND CHILL*, LE SUCCÈS DES DOCU-FICTIONS CRIMINELS

**Eloïse Fiers**, **Paola Mabile**, **Flavie Rivollier**, étudiantes en master 2 de droit pénal fondamental à l'université Jean Moulin Lyon 3